



Pénurie de carburants : la situation se complique et commence à inquiéter certains professionnels

PAGE 6



JEUDI 13 OCTOBRE 2022

Votre projet de demain passe entre nos mains !

Aménagements pour les personnes à mobilité réduite
Restauration • Carrelage • Faïence
Plomberie • Electricité • Pose • Accessoires

Bénéficiez du crédit d'impôt - Gestion de votre chantier de A à Z sans sous-traitants



ZA - 43300 MAZEYRAT-D'ALLIER
04 71 77 16 90 - cuisines.dursap@orange.fr

1,40 €

La Ruche

CentreFrance

L'HEBDO DE BRIOUDE ET SA RÉGION

www.laruche.fr

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

Les déchetteries se modernisent



Dès la fin de l'année, le Sictom Issoire-Brioude va déployer un nouveau système d'accès à l'ensemble des déchetteries de son territoire : les usagers devront désormais présenter une carte magnétique.

Le syndicat multiplie les projets : à Paulhaguet, une déchetterie d'un nouveau genre va voir le jour et à Cohade, les travaux du nouveau siège social avancent bien. (PHOTO : NICOLAS JACQUET) PAGES 2 & 3

Seize dates à ne pas rater

La Ville a dévoilé le programme de sa saison culturelle qui fait, cette année, la part belle à la musique avec notamment la venue de Thomas Fersen

PAGE 8



GARMIN.
2 coloris au choix
-50€
199,99€
149,99€
FORERUNNER 55
GPS INTÉGRÉ
MULTISPORTS

-50%
SUR LA 2^{ÈME} POLAIRE*

5 coloris au choix à partir de **19€⁹⁹**
soit **9€⁹⁹** LA 2^{ÈME} POLAIRE



VESTE POLAIRE Homme



MCKINLEY

*voir conditions en magasin

INTERSPORT
BRIOUDE

Columbia
-50€
99,99€
49,99€
DOUQUINE DE RANDONNÉE
SANS MANCHES Femme



Salomon
-70€
139,99€
69,99€
X RENDR GTX Adulte
Membrane Imperméable Gore-Tex



RU 7863 1,40
La Ruche
ISSN EN COULEUR
13/10/22

T0603 1011615 13/10/22

M. CROZATIER CHRISTIAN
ALL DES MOISETIERS
BOUSSELOUGUES
15500 MASSIAC
C1530

15500 DIRECT 01 06 03
COURNON D AUVERGNE PDDC

LA POSTE DT
00000035
LEMPDES PDDC



Le fait de la semaine

Le Sictom évolue et les



D'ici la fin de l'année 2023, l'accès à toutes les déchetteries du Sictom Issoire-Brioude va être règlementé grâce à des cartes magnétiques. (ILLUSTRATION : HERVÉ CHELLÉ)

Après des années de tergiversations, une déchetterie d'un nouveau genre va voir le jour sur la commune de Paulhaguet. Elle sera modulable, spacieuse et plus sécurisée. L'accès sera contrôlé grâce à des cartes magnétiques. Un système qui va d'ailleurs être étendu à tous les sites du Sictom Issoire-Brioude.

« Notre rôle aujourd'hui, c'est d'être acteur de la transition écologique sur notre territoire. » Pour Serge Batisse, directeur du Sictom Issoire-Brioude, l'implantation d'une déchetterie à Paulhaguet, sur un territoire qui n'a pas d'équipement de ce genre, est une étape importante.

Mais cela n'a pas été évident car ce projet est dans les cartons depuis près de 10 ans. « L'avantage, c'est que les usagers vont bénéficier d'un équipement bien plus évolué que les autres », sourit Pierre Ravel, président du Sictom Issoire-Brioude. Cet investissement pour le moment estimé à 800.000 €, sous réserve des fluctuations tarifaires actuelles, sera implanté à proximité de la zone de stockage des services techniques de la commune. Il est pour le moment compliqué d'être plus précis car

l'adresse n'est pas attribuée.

Mais en ce qui concerne la réalisation, tout est plus clair. Cette déchetterie, dont les travaux vont commencer début 2023, sera totalement différente du modèle habituel. « Elle va être vaste avec une emprise foncière de 6.500 m² et un système mis en place pour simplifier l'utilisation, pour les usagers mais aussi pour nous », ajoute le directeur.

Un système modulable et plus sécuritaire

Exit donc les quais et autres bennes. Tout va se passer sur un seul niveau. « Il va y avoir des casiers en béton modulaire de 4 mètres de profondeur pour 7,50 m de large. C'est considérable. » Ce qui change

complètement l'utilisation par les usagers. « Si vous venez avec votre remorque et que vous vous trompez de case, vous pouvez récupérer vos déchets car vous ne les jetez pas en contrebasse dans une benne. »

Ce système a plusieurs avantages. Il est plus sécurisé car il élimine le risque de chute pour les usagers comme pour les employés. Il est également modulable. « En fonction des saisons, on peut augmenter ou diminuer la taille des zones de collecte. Par exemple, on peut augmenter le nombre de cases pour les déchets verts au printemps et le diminuer en hiver. Alors qu'avec une benne, on n'a pas le choix. »

Et ce système évite également de la manutention. « Aujourd'hui, pour changer une benne pleine, un camion arrive avec une vide, la décharge, déplace celle qui est pleine, recharge la vide pour la positionner et reprend la pleine pour aller la vider. C'est une perte de temps. » Avec le nouveau système, il suffit de décharger les casiers. « On gagne 20 minutes à chaque fois. »

Ce nouvel espace sera disposé en forme de double U. Le premier, au centre, sera réservé aux usagers. Les casiers seront installés à l'extérieur d'une chaussée large de 8 mètres composée de deux voies. L'une pour s'arrêter et décharger, l'autre pour circuler et rejoindre le casier de son choix. « Il va y avoir de l'espace ! Encore une fois, c'est plus sécurisé. » Le second U, placé à l'extérieur du premier, sera réservé aux employés.

Autre nouveauté : une zone de réemploi. « On va créer un espace où les gens vont pouvoir déposer, par exemple, un aspirateur qui fonctionne mais qu'ils jettent car ils ont acheté le dernier modèle, ou un service à café où il ne reste que cinq tasses au lieu de six. Ces objets pourront bénéficier à un autre usager qui n'a pas forcément les moyens de les acheter. » Et tout cela gratuitement.

Cette initiative a une vocation sociale mais aussi environnementale car elle va permettre de donner une seconde vie à des objets destinés à la destruction.

« Actuellement, nous recyclons 88 % de ce que nous collectons. Avec le réemploi, ce chiffre va encore s'améliorer », se réjouit Pierre Ravel.

Des cartes d'accès pour toutes les déchetteries

En revanche, il n'y aura pas de service de réparation. Chaque objet repartera dans l'état dans lequel il sera arrivé. Mais, pour Serge Batisse, cette situation pourra être amenée à évoluer. « Nous souhaitons que tout le monde s'implique mais également créer des lieux de vie. Demain, une association pourrait par exemple lancer une recycle-rie. »

La volonté, en lançant ce nouveau type de déchetterie, est d'améliorer le service proposé. « Que ce soit au niveau du visuel, de l'accès, du tri, de la capacité de circulation, de chargement, de la volonté d'ouverture, tout

change. »

Cela commencera par l'entrée sur les lieux. Désormais, il faudra une carte pour pouvoir déposer ses déchets. « Cela va être étendu à l'ensemble de nos sites. Nous allons lancer cette opération dès la fin d'année. » À Paulhaguet comme dans toutes les déchetteries du Sictom Issoire-Brioude, il faudra posséder ce précieux sésame pour entrer.

« Cela va nous permettre de mieux surveiller le flux des déchets, d'éviter d'avoir des personnes qui viennent de l'extérieur pour déposer n'importe quoi, reconnaît Pierre Ravel. Et puis, comme ce sont les contribuables du Sictom qui payent ces investissements, il est légitime que ce soit eux qui puissent s'en servir. » Bien évidemment, l'accès sera autorisé sur toutes les déchetteries de la zone et restera gratuit pour les particuliers. Mais pour profiter de ce nouvel équipement, il va falloir patienter encore quelques mois : l'ouverture devrait avoir lieu, dans le meilleur des cas, en fin d'année 2023.

NICOLAS JACQUET

Le fait de la semaine

déchetteries se modernisent

Le nouveau siège : « Un outil pour les usagers ! »

Depuis plusieurs mois, le Sictom Issoire-Brioude a lancé la construction de son nouveau siège. Celui-ci va se situer à Cohade, en lieu et place d'un ancien garage automobile.

■ Chose pas si commune actuellement, le planning des travaux de la construction du nouveau siège du Sictom Issoire-Brioude est pour le moment respecté. « La livraison est prévue pour février 2023 », se satisfait Serge Batisse, le directeur.

Un bâtiment destiné à recevoir les bureaux a été construit dans le prolongement de la surface existante. « C'est hors d'eau hors d'air. Les cloisons, l'électricité, la plomberie, tout a commencé. Le bardage doit être fait dans les prochains jours. »

Des travaux bien lancés

En ce qui concerne l'ancien garage destiné à recevoir une salle de réunion, le stockage des camions, la partie mécanique ou encore les vestiaires, s'il reste encore beaucoup de travail, tout a changé et la façade a fortement évolué. « Les portes coulissantes pour la partie garage et atelier sont en cours d'installation. La toiture a été suivie. On ouvre le feu sur tous les postes. »

Et cette dynamique est importante pour Serge Batisse. Car pour lui, comme pour la transition écologique, il ne faut pas perdre de



Serge Batisse (à gauche) et Pierre Ravel, suivent de près l'avancement des travaux du nouveau siège. (PHOTO : N. JACQUET)

temps. « En dehors de l'amélioration de notre confort de travail, on veut que ce siège devienne un outil pour les usagers, ils doivent s'en emparer ! » C'est la raison pour laquelle des espaces sont réservés à la formation, l'accueil et aux échanges.

« Il faut que le Sictom soit dans la capacité de faire se

rencontrer les gens de son territoire, qui ne sont pas forcément sur le même bassin de vie mais qui sont dans la même problématique déchet. On doit les amener à se rencontrer et à échanger. On est tous responsables de la planète et de ce qui nous arrive. Les usagers doivent participer à la prise de conscience et

décider de ce que sera le Sictom demain. »

L'idée du syndicat est de profiter de son nouvel emplacement et de ses locaux plus vastes pour gagner en visibilité. Et tout a été pensé dans le sens de la transition écologique. « C'est notre mission mais aussi notre devoir », martèle le directeur. La nouvelle situation

géographique, juste à côté de la nouvelle N102, n'est pas un hasard. « C'est aussi se situer au milieu de notre territoire. Huit de nos camions qui traversent Brioude deux fois par jour ne le feront plus. C'est mieux pour la sécurité et cela fait des économies de carburant. »

Pour la direction du syndi-

cat, tout doit être calculé afin de respecter l'environnement, les usagers, la qualité de vie des collaborateurs et de maîtriser les coûts. « Réhabiliter un bâtiment existant en est un bel exemple. Nous n'avons pas détruit pour reconstruire », abonde Pierre Ravel, président du Sictom Issoire-Brioude.

NICOLAS JACQUET

Plus de composteurs et moins de jours de collecte

Avec le développement des composteurs et la mise en place de nouvelles consignes de tri, les bacs d'ordures ménagères sont moins remplis. La fréquence de leur collecte va donc être revue à la baisse.

■ « Nous commençons dans les prochains jours et nous allons le développer à l'ensemble de notre territoire : d'ici quelques mois, toutes les communes de moins de 2.000 habitants seront collectées une fois tous les 15 jours en ordures ménagères », déclare Serge Batisse, directeur du Sictom Issoire-Brioude. Pour abonder son propos, le directeur lit la lettre d'un usager reçu le matin même. « Ne peut-on pas limiter chacune des collectes, ce qui diminuerait le coût ? », est notamment inscrit dans le courrier.

Au cœur de sa réflexion, la



Le Sictom a installé 400 composteurs collectifs de ce type et souhaite accélérer la cadence dans les prochains mois.

diminution de la quantité de déchets qui prennent place dans le bac des ordures ménagères. Et depuis quelques mois, cette tendance s'est fortement accentuée. Avec l'extension des consignes de tri et la mise en place de compos-

teurs, « le remplissage des bacs d'ordures ménagères est dérisoire », lance le directeur.

Alors, toujours dans sa politique de respect de l'environnement et de maîtrise des coûts, le Sictom a pris la décision de réduire le

nombre de collectes. « Faire rouler des camions pour ramasser des poubelles à moitié pleines, cela n'a aucun sens. Entre l'aspect environnemental et l'augmentation du prix des carburants, on ne peut pas se le permettre. D'autant plus

que cela représente un coût que les contribuables doivent assumer. Ce n'est pas notre manière de voir les choses. »

« Le remplissage des bacs d'ordures ménagères est dérisoire »

Et à la question : « N'avez-vous pas peur que cela entraîne des odeurs désagréables l'été ? » Serge Batisse répond immédiatement. « La loi impose qu'au 1^{er} janvier 2024, les fermentescibles ne soient plus jetés dans les ordures ménagères. Tout le monde doit avoir un composteur alors

les odeurs, c'est terminé. Ceux qui se plaignent de l'odeur, c'est qu'ils ne font pas le tri correctement. Ils avouent qu'ils ne respectent pas la loi. »

Pour cela, le Sictom Issoire-Brioude accompagne les particuliers comme les collectivités pour la mise en place de composteurs individuels ou collectifs, afin que tout le monde puisse respecter la règle au 1^{er} janvier 2024. En ce qui concerne ces derniers, 400 ont déjà été installés sur le territoire. « Nous sommes en avance sur nos voisins mais ce n'est pas suffisant par rapport à l'objectif que nous nous sommes fixé. 400 sur 2.700 km de territoire, ce n'est pas assez mais nous réussirons », affirme Serge Batisse.

NICOLAS JACQUET